CPOPH

Collège de la Pharmacie d'Officine et de la Pharmacie Hospitalière

A l'initiative des trois composantes de la pharmacie d'officine et hospitalière (professionnelle, sociétés savantes, formation), il est créé auprès de la HAS le Collège de la Pharmacie d'Officine et de la Pharmacie Hospitalière. Dans une approche pluri professionnelle, les missions du CPOPH seront notamment, de :

- Assurer une fonction de représentation, d'expertise et de communication sur tous les sujets concernant la pharmacie et les prises en charge du patient en lien avec les produits de santé, auprès des institutions et des différents acteurs
- Promouvoir le rôle des pharmaciens et assurer la visibilité de la profession dans les parcours de santé des patients
- Pouvoir désigner en son sein des experts auprès des différentes instances qui le sollicitent
- Mobiliser, au travers des différentes composantes toutes les compétences de la profession pour tous les sujets touchant à l'exercice de la pharmacie et à sa promotion
- Promouvoir une formation initiale visant au développement des compétences nécessaires à l'exercice du métier et aux évolutions du système de soins
- Promouvoir la démarche de développement professionnel continu
- Favoriser le développement de la recherche, la publication et la diffusion de ses résultats
- Promouvoir et valider des protocoles et recommandations pertinents dans le domaine de la pharmacie
- Labelliser divers travaux et publications

Le Bureau du collège est constitué pour la première année de neuf membres :

1. Composante professionnelle

Syndicats de pharmaciens d'officine

FSPF Fédération des syndicats pharmaceutiques de France : Philippe Denry (Trésorier)

USPO Union des syndicats de pharmaciens d'officine : Marie-Josée Augé-Caumon (Présidente)

UNPF Union nationale des pharmacies de France : Xavier Gérard (Secrétaire Général Adjoint)

Syndicats de pharmaciens hospitaliers

SNPHPU Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires : *Philippe Arnaud (Secrétaire Général)*

SYNPREFH Syndicat national des pharmaciens des établissements publics de santé : *Mariannick Le Bot (Trésorier Adjoint)*

SNPGH Syndicat national des pharmaciens gérants hospitaliers : Patrick Depreux (Secrétaire Général Adjoint)

2. Composante sociétés savantes

SFPC Société française de pharmacie clinique : Rémy Collomp (Vice-Président)

3. Composante formation

Conférence des doyens de facultés de pharmacie : Brigitte Vennat (Coordonnateur)

Collège français des pharmaciens maitres et conseillers de stage : Odile Chambin (Vice-Présidente)